



Mise à jour COVID-19 – 1^{er} avril 2020 – 14 h 00

La présente a pour objectif de vous donner les plus récentes informations des impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les activités de Municipalité du canton de Saint-Camille. Quelques informations seront redondantes pour certains; le but de ce message est aussi de mettre l'organisation, la population et nos acteurs locaux à niveau sur les développements des derniers jours.

Administration

- Le bureau municipal est fermé jusqu'au **1^{er} mai 2020** inclusivement.
- Le moyen de communication avec l'administration est par courriel à dg@saint-camille.ca ou par téléphone au 819-342-7749.
- La date du report des élections partielles n'est toujours pas connue.
- Le conseil adoptera une résolution pour enlever les frais de retards.
- Pour ceux qui ont déjà envoyé leurs chèques et qui désirent reporter le paiement du 2 avril, nous vous invitons à communiquer avec la direction à l'adresse dg@saint-camille.ca.

Aménagement et urbanisme

- L'inspecteur en bâtiment fera les demandes de permis de base, aucune demande de dérogation mineure ne sera traitée durant cette période.
- Les demandes de permis se feront par courriel **seulement** à inspecteur@saint-camille.ca.
- Le permis sera émis par courriel avec la facture. Aucun intérêt ne sera chargé et nous allons inviter les citoyens à payer par internet seulement jusqu'au 1^{er} mai 2020 inclusivement.
- Pour ceux qui n'ont pas accès à un télécopieur ou un numériseur, la signature du permis sera remise à une date ultérieure.

Service incendie

- Le Service incendie continuera ses opérations et le directeur incendie est en communication régulière avec la direction.
- Afin d'éviter le nombre d'interventions du Service incendie, les feux à ciel ouvert sont interdits pour le moment. Les feux dans un foyer extérieur conforme, avec un pare étincelles sont cependant permis.

Matières résiduelles

- Le service de collecte des matières résiduelles continuera à desservir nos citoyens aux dates prévues au calendrier des collectes.

Voirie

- Le service de voirie continuera ses opérations comme à l'habitude.

Loisirs et cultures

- Les spectacles sont suspendus pour une durée de 30 jours à compter du 14 mars 2020 au P'tit Bonheur de Saint-Camille.
- La bibliothèque, le Toit des quatre temps, le chalet des loisirs, le parc école, le parc Cinq à milles fleurs et le Camillois demeurent fermés jusqu'au **1^{er} mai 2020 inclusivement**. **AUCUNE ACTIVITÉ** n'aura lieu dans ces infrastructures.
- Le sentier familial demeure ouvert à la population en respectant la distanciation sociale demandée par le gouvernement.
- Tous les emprunts de livres à la bibliothèque ont été renouvelé jusqu'au 1^{er} mai afin d'éviter les retards.
- Appel à projets – Fonds de développement culturel de Saint-Camille : La situation évolue rapidement et les incertitudes se multiplient. Considérant qu'il est impossible d'estimer la durée de la situation actuelle, et considérant que la plupart des projets soumis ne pourraient se réaliser dans un contexte de quarantaine, la Municipalité du canton de Saint-Camille reportera l'analyse de projets à une date indéterminée.
- Les artisans et artistes ainsi que les organismes et les entreprises œuvrant dans le milieu culturel sont invités à consulter le site du Ministère de la Culture et des Communications :
 - [Foire aux questions du ministère de la Culture et des Communications](#) .

Entreprises et travailleurs

- La MRC des Sources met en place un moratoire complet sur tous ses prêts afin d'atténuer les impacts du coronavirus sur les entreprises de sa région. :
 - <http://www.mrcdessources.com/nouvelles/>

Population

- Nous faisons appel à votre entière collaboration pour votre vigilance durant les prochains jours.
- Nous vous invitons à encourager nos entreprises locales dans les futures semaines.
- Nous vous invitons à prendre cinq minutes de votre temps pour appeler vos voisins. Certaines personnes sont plus vulnérables et ont peu de ressources.
- Afin de limiter les déplacements des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite ou dans une situation plus vulnérable, Marlène Jean, la Maitre poste, offre aux citoyens qui possèdent un casier postal au Bureau de poste de Saint-Camille, de déposer votre courrier à votre domicile à l'extérieur, à tous les vendredis midi. Vous pouvez également communiquer avec elle avant de vous présenter au Bureau de poste afin de voir si vous avez du courrier au **819-828-2478**. Cela évitera des déplacements non nécessaires.

Service de soutien social

- En collaboration avec Destination Saint-Camille et ses partenaires, un Service de soutien social a été mis en place.
- Le premier volet de cette structure est l'aide aux citoyens qui pourraient être dans le besoin.
- **NOUVEAU** : En collaboration avec l'épicerie Coop Métro d'Asbestos et la Pharmacie Josée Fréchette d'Asbestos affiliée au groupe Jean Coutu, un point de chute a été mis en place au P'tit Bonheur de Saint-Camille et des bénévoles s'occuperont de la livraison à votre domicile en respectant les directives du gouvernement. Veuillez communiquer avec le Service de soutien social pour en connaître le fonctionnement.
- Vous pouvez joindre ce service par téléphone au 819-821-7759, poste 3 ou par courriel à soutiensocial@saint-camille.ca.

Mesures gouvernementales (Québec)

- [État d'urgence sanitaire](#) sur le territoire québécois.
- Programme d'aide temporaire aux travailleurs dans le cadre de la pandémie de COVID-19 ([PATT COVID-19](#)).
- Les établissements d'enseignement scolaires (écoles primaires et secondaires, centres de formation, établissements d'enseignement privés) sont fermés jusqu'au **1^{er} mai inclusivement**. Des services de garde d'urgence sont ouverts en milieu scolaire pour les enfants de 4 à 13 ans des travailleurs de la santé, des services sociaux et des services essentiels.
- Afin de protéger la population, **les rassemblements intérieurs et extérieurs sont désormais interdits** par le gouvernement du Québec.
- Le gouvernement du Québec ordonne la fermeture, à compter du 24 mars à 23 h 59, de tous les services et toutes les activités économiques non essentiels. Les épicerie, pharmacies et stations-services demeureront ouvertes.
 - [Réduction au minimum des services et activités non prioritaires](#)
- La date limite pour produire sa déclaration de revenu est repoussée au 1^{er} juin.
- Le gouvernement a mis un guide d'autosoins qui est disponible en ligne.
 - [Guide autosoins - COVID-19 \(PDF 6,61 Mo\)](#)
- Nous invitons les entreprises et travailleurs à consulter les sites internet des gouvernements provincial et fédéral concernant les mesures prises pour aider ces travailleurs et entreprises.
 - [Québec.ca -Coronavirus](#)
 - [Santé Canada](#)
- [Devenez bénévole : inscrivez-vous en ligne sur Jebenevole.ca](#)
- **NOUVEAU :** Le gouvernement ajoute des points de contrôles pour quatre nouvelles régions au Québec.
 - [Déplacements entre les régions](#)
- Afin de mieux répondre aux besoins de la population en cette période de crise sanitaire liée à la COVID-19, le gouvernement du Québec apporte des changements **temporaires** aux heures et aux jours d'admission dans certains commerces.
 - [Changements temporaires aux heures et aux jours d'admission dans les commerces](#)
- Le gouvernement a mis en place des ressources éducatives pour les élèves.
 - [École ouverte \(ressources éducatives\)](#)

Mesures gouvernementales (Canada)

- Fermeture de la frontière canado-américaine, sauf pour la circulation des marchandises.
- Pour en savoir davantage au sujet des mesures prises par le Canada pour venir en aide aux Canadiens et aux entreprises qui éprouvent des difficultés à cause de l'éclosion de la COVID-19, veuillez consulter le [Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19](#).
- Le gouvernement du Canada évalue continuellement les risques de voyage pour les Canadiens. Un [avertissement officiel à l'intention des voyageurs](#) est en vigueur, soit d'**éviter les voyages non essentiels à l'extérieur du Canada** jusqu'à nouvel ordre. Un [avis à l'intention des voyageurs au sujet de la pandémie de COVID-19](#) ainsi que des conseils de santé aux voyageurs ont également été émis.
- Le gouvernement du Canada demande une vigilance au niveau des fraudes.
 - <https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>

Cas confirmés au Québec (1^{er} avril, 14 h 00) : 4 611 cas confirmés, dont 379 en Estrie et 33 décès

Mesures de santé publique

- Fermeture de plusieurs commerces et lieux publics;
- **Forte recommandation** pour les personnes âgées de 70 ans et plus, de rester à la maison.
- **L'interdiction** des visites non essentielles dans les hôpitaux, les CHSLD, les ressources intermédiaires, les ressources de type familial pour les aînés et les adultes vulnérables ainsi que dans les résidences privées pour aînés sur l'ensemble du territoire québécois.
- **Éviter** tous déplacements non essentiels d'une région ou même d'une ville à l'autre du Québec.
- **Respecter** la distanciation sociale.
- **Respecter** les mesures d'hygiène.

Si vous avez de la toux ou de la fièvre

- Appelez au 1 877 644-4545 ou au **819-644-4545**.
- Ne vous présentez pas dans une clinique médicale sans avoir reçu au préalable un rendez-vous.
- Rendez-vous à l'urgence seulement si vous avez des difficultés respiratoires (en appelant le 1-877-644-4545 ou le **819-644-4545** au préalable).

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec moi au 819-342-7749 ou au dg@saint-camille.ca.

Merci de votre entière collaboration!

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière